

COMMUNIQUE DE PRESSE – 29.01.2020

Rectificatif officiel par rapport à l'article paru dans L'Echo et relayé par d'autres médias belges ce mercredi 29 janvier 2020

La BRAFA confirme qu'un contrôle de routine a été mené par le SPF Economie ce lundi 27 janvier en matinée.

Il s'agit d'une procédure habituelle qui, par ailleurs, a lieu régulièrement sur les différents salons en Belgique et à l'étranger. La BRAFA a toujours collaboré avec les différents services administratifs et entretient avec ceux-ci une relation tout à fait transparente.

Certaines pièces ont effectivement fait l'objet d'une simple saisie conservatoire en attente d'informations complémentaires.

Il est important de préciser qu'aucun des objets saisis n'étaient exposés sur la BRAFA. Suite à la procédure d'expertise interne, ces objets étaient entreposés dans une réserve fermée au public et aux exposants durant toute la durée du salon. Cette procédure d'admission des objets est en vigueur sur toutes les foires de niveau international et repose tant sur un examen d'authenticité, que sur la garantie de sa provenance mais également sur sa qualité artistique intrinsèque.

La BRAFA déplore la publication de noms de galeries qui ne sont pas impliquées par les vérifications en cours (Aaron, Desmet, Cybèle, De Jonckheere), ainsi que l'utilisation d'illustrations d'autres galeries totalement étrangères au sujet de l'article. La BRAFA regrette l'image négative et les amalgames qui peuvent naître de la publication d'informations erronées, s'agissant de procédures habituelles et routinières, en cours depuis de nombreuses années.

BRAFA - Brussels Art Fair - 26/01 → 02/02/2020

Tour & Taxis, Avenue du Port 88 – 1000 Bruxelles

www.brafa.art

Suivez aussi la BRAFA sur Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn et YouTube.

Contact presse Belgique et coordination internationale

Bruno Nélis – b.nelis@brafa.be – Tel +32(0)2 513 48 31 – GSM +32(0)476 399 579